Les oiseaux nicheurs rares et menacés en Côtes-d'Armor 2014-2018

Yann Février, Irène Nègre & les Coordinateurs espèces

A l'heure de la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Avifaune dont l'un des objectifs est d'assurer une veille sur l'état de santé des populations et des espèces d'oiseaux bretons, il semblait important de développer des outils de synthèses et indicateurs simples permettant à la fois de juger rapidement de l'évolution et de l'état de conservation de certaines espèces à l'échelon départemental et régional, mais également de valoriser et publier les résultats de nombreux suivis (protocolés ou non) mis en œuvre chaque année sur ces espèces et reposant le plus souvent sur du temps bénévole. La mise au point de cette liste s'est calquée sur la dynamique nationale et notamment le suivi des espèces nicheuses rares et menacées en France (Quaintenne et al., 2018). La méthodologie s'est donc globalement inspirée de cet observatoire national. L'objectif est d'évaluer la dynamique et les tendances des espèces classées en liste rouge régionale ou des espèces considérées comme rares ou localisées et pouvant donc être amenées à intégrer la liste rouge. Cette première synthèse est vouée à être actualisée régulièrement et servir de base au travail d'évaluation des populations d'espèces rares et menacées à l'échelon régional ou plus largement.

Méthodologie : choix des espèces

Pour intégrer la liste des espèces choisies, une population départementale doit répondre à au moins 2 des critères suivants :

- exhaustivité des suivis (au moins 50 % de la population)
- très faibles effectifs nicheurs départementaux
- inscription sur la liste rouge UICN des oiseaux nicheurs de Bretagne (GIP Bretagne-Environnement, 2015) dans l'une des 3 catégories suivantes : CR. EN. VU
- population très localisée dans l'espace (nombre très restreint de colonies ou de sites de reproduction)
- régularité des suivis dans le temps (recensements annuels ou pluriannuels).

Méthodologie : espèces non traitées

Les espèces de la Liste Rouge régionale n'ayant jamais fourni d'indice de reproduction dans le département depuis la mise en place des bases de données en 1984 (GEOCA, 2014) ne sont pas prises en compte dans cette synthèse. C'est le cas de l'Avocette élégante, du Canard chipeau, du Chevalier gambette, du Crave à bec rouge, de l'Echasse blanche, du Fuligule milouin, de la Gorgebleue à miroir, du Grimpereau des bois, du Héron garde-bœufs, de la Locustelle luscinoïde, du Milan noir, de la Panure à moustaches, de la Sarcelle d'été, de la Sarcelle d'hiver et du Tarier des prés.

D'autre part, si une espèce n'a pas été contactée comme nicheuse au cours des cinq années précédent la synthèse, elle est exclue de la synthèse, considérée comme disparue jusqu'à une nouvelle reproduction éventuelle. Cela concerne ici le Bruant proyer, le Busard des roseaux, le Fuligule morillon, le Moineau friquet, la Pie-grièche écorcheur, le Pic cendré, le Rossignol philomèle et le Vanneau huppé.

Concernant la Responsabilité biologique régionale, les espèces avec une responsabilité « majeure » sont déjà prises en compte dans la synthèse (il s'agit d'espèces inscrites en CR, EN ou VU sur la liste rouge). Les espèces avec une responsabilité « très élevée » n'offrent pas de comptage régulier ni exhaustif sur le département (Cormoran huppé, Fauvette pitchou, Goéland brun, Goéland marin et Pipit maritime) et n'ont donc pas été traités ici.

Présentation des monographies

Pour chaque espèce, sont présentés le statut sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de Bretagne (ainsi que sa Responsabilité biologique régionale), un commentaire sur la reproduction de l'espèce entre 2014 et 2018 et également les effectifs nicheurs s'ils sont connus. Ceux-ci peuvent correspondre à un nombre de couples, de SAO (Sites Apparemment Occupés), de NAO (Nids Apparemment Occupés) ou de mâles chanteurs. Ces informations diffèrent en fonction des espèces, des types de suivis mis en place, de l'accès aux sites de nidification, etc. Les sites habituellement suivis ou connus pour hébergés des individus nicheurs et non prospectés une année sont annotés NP (Non Prospectés).

En cas de doute sur la présence même de l'espèce (cas des nicheurs isolés et/ou irréguliers), un point d'interrogation est indiqué dans les tableaux présentés. Une tendance de l'évolution des populations nicheuses est également proposée lorsque les espèces sont suffisamment suivies ou que les populations nicheuses sont relativement réduites et localisées, selon la grille suivante :

Tendance 2014-2018						
Forte diminution	-50 %					
Diminution modérée	-20 %					
Relative stabilité	-20 % à +20 %					
Hausse modérée	+20 %					
Forte hausse	+50 %					
NE	Non évalué					

Monographies

Eider à duvet Somateria mollissima (CR - Responsabilité Majeure)

L'Île Plate, dans l'archipel des Sept-Îles est un site de nidification historique dans le département puisque l'Eider à duvet y a niché dans les années 2000, puis de manière irrégulière en 2010, 2013 et 2015. En 2015, la reproduction a été certifiée par la découverte des restes d'une jeune femelle non volante dans une aire de Faucon pèlerin (Quaintenne et al., 2018). La reproduction n'a concerné qu'un seul couple sauf en 2013 où 2 nids avec œufs avaient été observés à 1 mois d'intervalle. En 2017 et 2018, des juvéniles ont été observés aux Sept-Îles début juillet, sans doute en provenance d'un autre site du Trégor.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Ile Plate (Sept-Iles)	0	1	0	0	0	
Autre secteur Trégor	0	0	0	1 ?	1 ?	
Total couples	0	1	0	1 ?	1 ?	NE

Canard souchet Anas clypeata (EN - Responsabilité Elevée)

La station d'épuration de Plestin-les-Grèves a accueilli l'espèce de manière irrégulière depuis l'enquête 1980-1985 (GEOCA, 2014). La dernière reproduction certaine de l'espèce sur ce site date de 2009, et depuis aucun indice n'a été collecté pour l'espèce dans le département.

Fulmar boréal Fulmarus glacialis (VU - Responsabilité Très élevée)

Le Fulmar boréal ne fait pas l'objet de suivis exhaustifs départementaux chaque année. Certains sites sont difficiles à compter de manière complète (cap Fréhel) et d'autres ne sont pas comptés chaque année (falaises de Plouha). Depuis 2017 toutefois, l'ensemble des sites font l'objet de recensements, soit dans le cadre des suivis annuels (réserves) soit dans le cadre de l'Observatoire Manche Mer-du-Nord (falaises du Goëlo).

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Archipel des Sept-Iles	72-88	79-82	89-90	81-86	77-79	
Ile Tomé	9	3	5-6	7-9	0-3	
Falaises du Goëlo	NP	NP	NP	6-8	7	
Cap Fréhel	>10	13-15	>9-10	>9-10	?	
Total couples	>91-107	95-100	>103-106	>103-113	84-89	Stable



Fou de Bassan - île Rouzic - Côtes-d'Armor © Armel Deniau

Puffin des Anglais Puffinus puffinus (VU - Responsabilité Majeure)

L'espèce se reproduit exclusivement dans l'archipel des Sept-Iles dans le département, depuis les années 1970 (GEOCA, 2014). Les effectifs sont relativement stables et les variations peuvent être en partie liées aux évolutions des méthodes d'inventaire.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Ile Malban (Sept-Iles)	>77	>91	80-175	119-214	NP	
Ile Rouzic (Sept-Iles)	>54	>55	67-126	77-122	72-159	
Ile Bono (Sept-Iles)	>14	>41	38-39	66-70	60	
Ile Tomé	NP	NP	0-1	NP	NP	
Total TAO (Terriers apparemment Occupés)	>145	>187	185-341	262-406	132-219	NE

Océanite tempête *Hydrobates pelagicus* (EN - Responsabilité Majeure)

Actuellement dans le département, l'Océanite tempête se reproduit exclusivement sur l'archipel des Sept-Iles, l'île Tomé ne fournissant plus d'indice depuis un certain temps (GEOCA, 2014). Les effectifs paraissent en augmentation localement, malgré une tendance européenne à la baisse en lien avec une raréfaction des ressources. Certaines variations pourraient être liées aux méthodes d'inventaire.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Archipel des Sept-Iles	>57-64	86-90	122-126	142-150	129-135	
Ile Tomé	NP	NP	NP	NP	NP	
Total couples	>57-64	86-90	122-126	142-150	129-135	NE

Fou de Bassan Morus bassanus (NT - Responsabilité Très élevée)

L'unique colonie française régulière de Fou de Bassan est située sur l'île Rouzic, dans l'archipel des Sept-Iles. Les recensements sont opérés chaque année par comptage sur photo aérienne. Après une longue période de croissance, la population amorce visiblement une lente diminution entre 2014 et 2017.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Ile Rouzic (Sept-Iles)	21 724	21 459	20 198	18 919	}	
Total couples	21 724	21 459	20 198	18 919		Stable

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (VU - Responsabilité Très élevée)

Le Grand Cormoran fait l'objet de comptages assez précis depuis 2014 et la mise en place de l'Observatoire Manche mer-du-Nord. La plupart des colonies sont suivies annuellement, l'année 2016 faisant exception. Un comptage national a été mené en 2018.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Ilot du Verdelet	51	31	?	54	40	
Trégor-Goëlo	87	81	NP	96	77	
Côte de Granite Rose	57	73	16	24	57-65	
Total nids	195	185	>16	174	174-182	Stable

Héron cendré *Ardea cinerea* (LC - Responsabilité Mineure)

Le Héron cendré est un nicheur très rare dans le département, présent en faibles effectifs dans une seule colonie du Trégor sur la période 2014-2018.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Trébeurden	7	2	5	4	NP	
Total nids	7	2	5	4	NP	NE

Aigrette garzette Egretta garzetta (NT - Responsabilité Modérée)

L'Aigrette garzette est un nicheur rare et localisé en Côtes-d'Armor. Elle ne colonise que quelques îlots littoraux et un seul marais littoral dans le Trégor-ouest. La tendance récente est plutôt à une légère augmentation et éclatement des colonies, notamment dans le Goëlo (Février & Nègre, 2019).

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Trégor	26	34-36	66	38	>10	
Goëlo	>60-80	?	>5-10	123-133	141-151	
Ilot du Verdelet	2	;	?	}	7	
Erquy	?	?	0-1	?	;	
Archipel des Hébihens	?	?	?	;	?	
Total nids	88-108	>34-36	>71-77	161-171	>158-168	Forte hausse

Autour des palombes Accipiter gentilis (EN - Responsabilité Elevée)

L'Autour des palombes fait l'objet d'un suivi assez poussé depuis un certain nombre d'années et fournit un effectif minimum d'une dizaine de couples dans le département sur la période considérée. Toutefois, les potentialités d'accueil restent importantes et tous les sites favorables ne sont pas prospectés de manière poussée. La dynamique de l'espèce semble se poursuivre dans le département avec de nouveaux secteurs fournissant des indices

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Total couples	7-11	7-11	10-13	8-11	>8	NE

Busard Saint-Martin Circus cyaneus (EN - Responsabilité Elevée)

Le Busard Saint-Martin ne fait l'objet que de recensements très partiels sur certains secteurs et seulement certaines années. La population nicheuse départementale était estimée avec prudence à seulement 5 à 7 couples dans les landes intérieurs au début des années 2000 (GEOCA, 2014).

Busard cendré Circus pygargus (CR - Responsabilité Très élevée)

Le Busard cendré est très rare et localisé en Côtes-d'Armor. Un seul indice de reproduction probable a été apporté sur un site favorable du sud-ouest du département en 2017. L'espèce n'avait pas fourni d'indice (probable) depuis 2002.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Total couples	-	-	-	1	-	NE

Faucon pèlerin Falco peregrinus (EN - Responsabilité Elevée)

Depuis son retour comme nicheur à la fin des années 1990, le Faucon pèlerin n'a cessé de progresser, colonisant l'ensemble du littoral rocheux du département mais également les carrières de roches massives à partir de 2013 (Berthelot, 2019). Sa progression continue vers l'est et le centre du département, de nombreux sites potentiels restant encore inoccupés. La pérennisation des suivis repose, en Côtes-d'Armor, sur les bénévoles mais également des salariés dans le cadre de diverses missions notamment sur la portion littorale (GEOCA, LPO, Syndicat des caps, Vivarmor Nature).

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Littoral Côte de Granite rose	3	4	4	5	5	
Littoral Trégor-Goëlo	3-4	3	3	5	5	
Littoral Penthièvre et Côte d'Emeraude	2-3	2-3	3	3-4	3-4	
Carrières ouest-22	2	2	2-3	3-4	4-5	
Carrière centre-22	0	1	0	1-2	1	
Carrières est-22	0	0	0	0	1	
Total couples	10-12	12-13	12-13	17-20	19-21	Forte hausse

Râle d'Eau Rallus aquaticus (EN - Responsabilité Elevée)

Le Râle d'eau ne fait pas l'objet de recensements suffisamment précis pour pouvoir formuler des estimations et encore moins des tendances à l'échelon départemental. Si quelques reproducteurs mais surtout des chanteurs sont détectés chaque année, il est certain que nombre de nicheurs passent inaperçus. Toutefois, la taille de la population départementale doit rester faible en comparaison des autres départements bretons plus riches en marais et zones humides favorables. Une estimation de la population nécessiterait un gros travail d'enquête avec un protocole dédié.

Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* (VU - Responsabilité Très élevée)

L'Huîtrier pie ne fait pas l'objet de recensements réguliers sur les différents sites de reproduction identifiés. Certaines zones font l'objet de recensements (réserves notamment) mais ne fournissent qu'un faible échantillonnage de la population. En effet, la seule population des îlots du Trégor-Goëlo (112 à 121 couples en 2011) représente les deux- tiers de la population départementale estimée au début des années 2010 : 150 à 200 couples (GEOCA, 2014). Il conviendrait de mener un recensement sur l'espèce dans les années à venir afin d'analyser l'évolution de la population départementale qui compte plus de 10 % des nicheurs français.

Gravelot à collier interrompu Charadrius alexandrinus (VU - Responsabilité Très élevée)

Le Gravelot à collier interrompu a fait l'objet de suivis routiniers sur la Réserve Naturelle Régionale du Sillon de Talbert mais aussi de suivis protocolés plus ou moins importants dans le cadre de Plans Régionaux d'Actions successifs. La population départementale est très localisée au Sillon de Talbert et à ses environs proches (plages de Lanmodez, plages et îlots de Brestan, île d'Er). La tendance globale de la population départementale est à la stabilité avec des variations parfois importantes qui peuvent être liées aux modifications du milieu d'une année à l'autre. La production en jeunes est en revanche assez faible sur les sites faisant l'objet de suivis précis comme le Sillon de Talbert.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Ile d'Er (Plougrescant)	0-1	0	0	0	0	
Sillon de Talbert	4	9	9	4	7-8	
Autres sites Pleubian	2	2	1-2	1	0	
Lanmodez	0	0	0	0	0	
Total couples	6-7	11	10-11	5	7-8	Stable



Râle d'eau © Michel Mear



Huîtrier pie © Yann Février

Petit Gravelot Charadrius dubius (En - Responsabilité Elevée)

Le Petit Gravelot ne fait pas l'objet de recensements suffisamment précis pour pouvoir formuler des estimations et encore moins des tendances à l'échelon départemental. Si quelques couples reproducteurs sont détectés chaque année essentiellement sur le littoral (fond de baie de Saint-Brieuc, Paimpol), dans des friches urbaines (Saint-Brieuc) ou des bords de stations de lagunage, il est certain que nombre de couples passent inaperçus. Toutefois, la taille de la population départementale doit rester faible.

Grand Gravelot Charadrius hiaticula (EN - Responsabilité Majeure)

Le Grand Gravelot a fait l'objet de suivis protocolés et plus ou moins exhaustifs dans le cadre des Plans Régionaux d'Actions successifs sur le Gravelot à collier interrompu mais aussi des suivis routiniers sur la Réserve Naturelle Régionale du Sillon de Talbert. Ces recensements ont permis de suivre l'évolution précise des populations, à la fois en termes d'effectifs et de distribution spatiale. La tendance globale de la population départementale est à la stabilité avec toutefois des variations locales parfois importantes. La production en jeunes est en revanche assez faible sur le Sillon de Talbert qui fait l'objet de suivis précis mais aussi d'une plus forte pression humaine. Depuis plusieurs années, les recensements ne sont pas financés et sont partagés entre les gestionnaires des sites littoraux concernés, des bénévoles et le GEOCA.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Trégor nord-ouest	NP	3-4	0	NP	NP	
Archipel Saint-Gildas	0	0	1	1	3	
Plougrescant	2-3	5-7	3-4	1-2	1	
Sillon de Talbert	13	14	13	5*	13	
Autres sites Pleubian	6-8	7	5-7	5	7	
Total couples	21-24	29-32	22-25	>12-13	>24	Stable

^{*}Effort de prospection moins soutenu que les années précédentes

Courlis cendré Numenius arquata (EN - Responsabilité Très élevée)

Lors de la dernière enquête régionale, le Courlis cendré apparaissait en sursis comme nicheur dans le département avec 1 à 2 couples toujours présents sur 2 communes du sud-ouest : Rostrenen et Saint-Nicodème. Au cours des 5 dernières années, des indices ont pu être relevés sur l'un de ces 2 sites mais les dernières années restent vides de données. Le Courlis cendré pourrait donc avoir définitivement disparu du département comme nicheur en 2018.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Saint-Nicodème	0-1	0-1	0	0-1	0	
Rostrenen	0	0	0	0	0	
Total couples	0-1	0-1	0	0-1	0	NE

Goéland argenté Larus argentatus (VU - Responsabilité Très élevée)

Le recensement complet des populations nicheuses de Goéland argenté n'a lieu que tous les dix ans environ lors des recensements décennaux nationaux des oiseaux marins nicheurs. Le dernier en date entre 2009 et 2012 faisait état d'un peu moins de 5 000 couples recensés dans le département, chiffre sans doute légèrement sous-estimé du fait des recensements incomplets des populations urbaines. La seule zone industrielle de Lamballe comptait ainsi 450 nids de goélands toutes espèces confondues en 2018 (Cadiou & Faurent, 2018). Des recensements plus réguliers seraient nécessaires à la fois pour préciser la dynamique globale de l'espèce qui régresse fortement à l'échelon international et notamment en Bretagne, rendre compte de l'importance des populations « urbaines » et pouvoir renseigner les pouvoirs publics notamment dans le cadre des demandes de dérogation (destruction, effarouchement) qui concerne l'espèce.

Mouette tridactyle Rissa tridactyla (EN - Responsabilité Très élevée)

La Mouette tridactyle ne se reproduit plus que sur un seul site en Côtes-d'Armor : le cap Fréhel. La petite population est en augmentation au cours des années 2010 après une forte régression dans les années 1990. De 49 couples en 2009 et 55 à 60 couples en 2011, la population a dépassé les 200 couples en 2018.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Cap Fréhel	123	174	167	189	214	
Total couples	123	174	167	189	214	Forte hausse

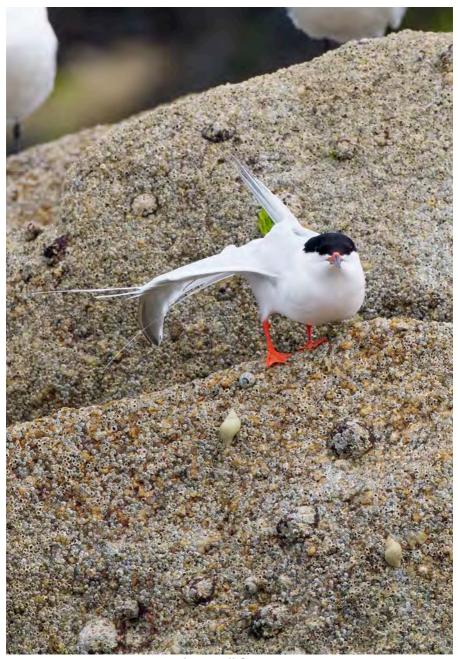
Sterne naine *Sterna albifrons* (En - Responsabilité Elevée)

La Sterne naine ne se reproduit plus que de manière irrégulière dans le département. L'année 2018 a fourni un effectif comparable à ce qui était observé anciennement sur ces mêmes sites du Trégor. Reste à savoir si la population se maintiendra ou non.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Archipel d'Ollonne	0	0	0	0	15-20	
Sillon de Talbert	3	1	0	0	0	
Total couples	3	1	0	0	15-20	NE

Sterne pierregarin Sterna hirundo (LC - Responsabilité Elevée)

La Sterne pierregarin fait l'objet de recensements quasi-exhaustifs et annuels sur l'ensemble du département, dans le cadre de suivis financés. La méthode de compilation et d'analyse des résultats pour cette espèce souvent mobile en cours de saison ne permet pas d'additionner les résultats obtenus sur chaque site car il peut s'agir des mêmes individus en report. On doit donc distinguer les effectifs maximum observés sur chaque site, le total cumulé sur chaque site éventuellement, et le chiffre retenu lors de l'ana-



Sterne de Dougall © Yvon Toupin

lyse régionale (correspondant à la semaine du pic d'installation). De manière globale, la population départementale semble en déclin assez net au cours de la période considérée.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Rance maritime (22)	0-4	3	1	1	0	
Ile de la Colombière	164-165	0	5-15	74	45-90	
Trégor-Goëlo	79 (86)	25-49 (26-50)	44-80 (38-74)	34-114 (24-98)	A paraître (29-61)	
Sillon de Talbert	3	(2)	(0-1)	0-1	1-2	
Le Gouffre, Costaeres, Renote	9	0	0-2	1-2	0	
Ile des Levrettes	4	0	0	0	0	
Archipel des Sept-Iles	0-4	1	0	4-7	0-5	

Effectif nicheurs en prenant en compte les reports (effectif nicheurs total sur la saison)

Sterne de Dougall Sterna dougallii (CR - Responsabilité Majeure)

La Sterne de Dougall est l'un des oiseaux marins nicheurs les plus rares et menacés de France. Ainsi seulement 30 à 32 couples étaient recensés en 2014 et 2015 dans le pays (Quaintenne *et al.*, 2018). Une bonne part de cette population nationale se reproduit régulièrement sur l'îlot de la Colombière / Saint-Jacut-de-la-Mer. Quelques autres sites peuvent être colonisés irrégulièrement, notamment dans le Trégor-Goëlo. La tendance de cette fragile population est à la baisse.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Ile de la Colombière	17-18	0	0-2	6	4	
Ile Vierge/Modez	0	0-2	0	0	0	
Total couples	17-18	0-2	0-2	6	4	NE

Sterne caugek Sterna sandvicensis (NT - Responsabilité Très élevée)

Comme la Sterne pierregarin, la Sterne caugek fait l'objet de recensements quasiexhaustifs et annuels sur l'ensemble du département, dans le cadre de suivis financés. La méthode de compilation et d'analyse des résultats pour cette espèce également mobile en cours de saison ne permet pas toujours d'additionner les résultats obtenus sur chaque site car il peut s'agir des mêmes individus en report. Toutefois, sa faible occurrence et la taille des populations en report permettent souvent de connaître l'origine et la destination des reports. On doit distinguer les effectifs maximum observés sur chaque site, le total cumulé sur chaque site éventuellement, et le chiffre retenu lors de l'analyse régionale (correspondant à la semaine du pic d'installation). De manière globale, la population départementale semble en déclin assez net au cours des 5 années, même si les installations restent irrégulières dans le temps.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Ile de la Colombière	387	(20)	5-15	27	10-20	
Trégor-Goëlo	0	30	0	0	0	
Total couples	387	>30	5-20	27	10-20	NE

Pingouin torda *Alca torda* (EN - Responsabilité Majeure)

Le Pingouin torda compte l'essentiel de ses effectifs nicheurs français dans le département des Côtes-d'Armor. Seule l'île de Cézembre, située face à l'estuaire de la Rance en Ille-et-Vilaine abrite une autre petite population (8 couples en 2015) (Quaintenne et al., 2018). Globalement, les dernières années voient plutôt une augmentation des (toujours petites) populations costarmoricaines, ce qui correspond à une dynamique plus globale des populations de Manche occidentale et mer celtique (Cadiou et Provost in Quaintenne et al., 2018).

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Archipel des Sept-Iles	36-38	43-45	41-53	45-53	55-58	
Cap Fréhel	21-23	23-28	26-29	27-32	?	
Total couples	57-61	66-73	67-82	72-85	>55-58	Forte Hausse

Macareux moine Fratercula arctica (CR - Responsabilité Majeure)

Le Macareux moine ne se reproduit en Côtes-d'Armor que dans l'archipel des Sept-Iles où 3 îles distinctes sont occupées. Ces 3 sites représentent presque l'ensemble de la population nicheuse française car 1 à 2 couples seulement sont présents sur un autre site (île Keller/Finistère). Des individus sont aussi régulièrement observés au printemps au cap Fréhel sans qu'aucun indice de reproduction n'ait jamais pu être apporté. Sur l'archipel des Sept-Iles, la tendance est plutôt à la stabilité du nombre de terriers occupés.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Ile Bono (Sept-Iles)	14-18	18-35	14-21	10-13	12-20	
Ile Malban (Sept-Iles)	69-90	60-83	54-58	87-108	NP	
Ile Rouzic (Sept-Iles)	56-71	60-69	51-61	73-79	72-74	
Total TAO (Terriers Apparemment Occupés)	139-179	138-187	119-140	170-200	>84-94	Stable

Guillemot de Troïl *Uria aalge* (VU - Responsabilité Majeure)

Le Guillemot de Troïl compte l'essentiel des effectifs nicheurs français dans le département des Côtes-d'Armor. Seule l'île de Cézembre (6-7 couples en 2015), le cap Sizun (4 couples en 2015) et les Roches de Camaret (2 couples en 2015) comptent encore quelques autres couples nicheurs (Cadiou & Provost in Quaintenne *et al.*, 2018). Globalement, les dernières années voient plutôt une augmentation des populations costarmoricaines, ce qui correspond à une dynamique plus globale des populations de Manche occidentale et mer celtique (Cadiou & Provost in Quaintenne *et al.*, 2018).

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Archipel des Sept-Iles	28-33	46-52	28-49	24-38	41-62	
Cap Fréhel	268-296	281-336	290-341	216-265	?	
Total couples	296-329	327-388	318-390	240-303	>41-62	Hausse

Chevêche d'Athéna Athene noctua (VU - Responsabilité Modérée)

Les inventaires et données disponibles ne permettent pas, actuellement, d'estimer précisément la taille de population de la Chouette chevêche en Côtes-d'Armor. Une estimation prudente faisait état de 40 à 80 couples minimum, répartis dans l'ouest, le sud-est et la vallée de la Rance (GEOCA, 2014). Toutefois, les noyaux de population peuvent être assez denses lorsque l'espèce est présente.



Chevêche d'Athéna © Michel Mear



Jeunes Chevêches d'Athéna © Michel Mear

Guêpier d'Europe *Meriops apiaster* (CR - Responsabilité Très élevée)

Le Guêpier d'Europe a fourni sa première donnée de reproduction en Côtes-d'Armor au printemps 2016. La petite colonie a fait l'objet d'un suivi très précis et régulier par un petit groupe d'ornithologues. Au moins 6 jeunes ont pris leur envol. Malgré des prospections sur le même site les 2 printemps suivants, aucun indice n'a pu être apporté. Le front ayant servi à la construction des terriers en 2016 a été modifié par la suite et apparaît aussi moins favorable.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Plouha	NP	NP	2	0	0	
Total couples	0	0	2	0	0	NE

Huppe fasciée *Upupa epops* (LC - Responsabilité Mineure)

La Huppe fasciée fournit quelques indices de reproduction surtout dans l'est du département chaque printemps. Le secteur des bords de Rance et le sud de Dinan sont les zones les plus favorables. Il est probable que quelques couples nicheurs soient donc présents chaque année dans cette zone mais il est difficile d'estimer la population nicheuses départementale qui reste dans tous les cas marginale.

Pipit farlouse *Anthus pratensis* (VU - Responsabilité Elevée)

Le Pipit farlouse ne fait pas l'objet de recensements suffisamment précis pour pouvoir formuler des estimations ou tendances précises à l'échelon départemental. Compte tenu des tailles de population et d'une surface occupée importantes, seuls des échantillonnages par site peuvent donner des informations. Quelques sites suivis ponctuellement sur le littoral fournissent des tailles de populations ou tout du moins un nombre de chanteurs par surface prospectée.

Bergeronnette flavéole Motacilla flavissima (EN - Responsabilité Elevée)

La Bergeronnette flavéole ne fait pas l'objet de recensements réguliers et exhaustifs dans le département. Pourtant, la population s'est réduite ces dernières années à seulement deux sites littoraux : le fond de la baie de Saint-Brieuc où quelques couples demeurent mais surtout les herbus des Bas-Champs et de la Ville Ger dans l'estuaire de la Rance où les recensements menés en 2018 ont montré une certaine stabilité avec les recensements passés (Chapon & Février, 2019).

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Anse d'Yffiniac	NP	0-1	NP	1	>2	
Baie de la Fresnaye	NP	NP	NP	0	NP	
Herbu des Bas-Champs	NP	NP	NP	NP	21	
Total couples	?	?	?	?	>23	NE

Traquet motteux Oenanthe oenanthe (EN - Responsabilité Elevée)

Le Traquet motteux fournit régulièrement dans le département des indices de reproduction qu'il faut toujours traiter avec précaution tant il est difficile de statuer. Des individus migrateurs sont en effet présents dans des sites littoraux très favorables tout au long de la saison de reproduction. Une seule reproduction certaine avait été notée par exemple sur la période 2004-2012, à Pleumeur-Bodou (GEOCA, 2014). La reproduction de l'espèce reste donc rare et marginale.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* (VU - Responsabilité Modérée)

Autrefois assez commun dans la moitié sud du département, le Rougequeue à front blanc a quasiment disparu du département comme nicheur (GEOCA, 2014). Les rares indices disponibles témoignent sans doute réellement de la rareté de l'espèce même si elle mériterait des recherches plus actives dans les sites forestiers et bocagers les plus favorables.

Rousserolle verderolle Acrocephalus palustris (EN - Responsabilité Elevée)

La Rousserolle verderolle ne fait pas l'objet de dénombrements ou recensements précis et réguliers. Il s'agit pour la plupart de données opportunistes. Seul 1 chanteur a été détecté dans le cadre d'une étude menée sur le marais du Frémur en 2017. Les sites tra-

ditionnellement occupés sur la Rance fluviale comme le marais de Chantoiseau (jusqu'à 3 chanteurs) ne font plus l'objet de suivis précis. Compte tenu de la progression numérique de l'espèce dans le secteur voisin en Ille-et-Vilaine, la Rousserolle verderolle pourrait voir ses populations augmenter mais des prospections plus ciblées sont nécessaires dans les milieux favorables, notamment les secteurs côtiers de l'est du département.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Rance fluviale	?	?	?	>1	?	
Polders de Ploubalay	-	-	1	1	?	
Marais du Frémur	-	-	-	1	?	
Littoral Saint-Brieuc	-	1	1	1	?	
Total Chanteurs	?	>1	>2	>4	?	NE

Fauvette babillarde Sylvia curruca

La Fauvette babillarde n'a pas fait l'objet d'évaluation dans le cadre des listes rouges et ne fournit donc pas de statut particulier si ce n'est son degré de rareté, tout au moins à la vue des connaissances. Des prospections ciblées certaines années permettent de découvrir quelques couples sur le littoral de la baie de Saint-Brieuc dont parfois plusieurs sur un même site (pointe des Tablettes/Plérin, pointe du Bec de Vir/Tréveneuc). Compte tenu de la discrétion de l'espèce et de l'étendue des zones potentiellement favorables, il semble difficile d'estimer les populations nicheuses même si on peut raisonnablement penser que les niveaux de populations sont sans doute assez stables du fait que les observations n'augmentent pas.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Total Chanteurs	>3	>4	>5	>1	?	NE

Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* (NT - Responsabilité Elevée)

Le Pouillot siffleur ne fait pas l'objet de recensements suffisamment précis pour pouvoir formuler des estimations ou tendances précises à l'échelon départemental. Compte tenu des tailles de population et d'une surface occupée importantes, seuls des échantillonnages par site peuvent donner des informations. Quelques sites suivis ponctuellement dans l'intérieur des terres fournissent des tailles de populations ou tout du moins un nombre de chanteurs par surface prospectée.

Pouillot fitis Phylloscopus trochilus (EN - Responsabilité Elevée)

Le Pouillot fitis ne fait pas l'objet de recensements suffisamment précis pour pouvoir formuler des estimations ou tendances précises à l'échelon départemental. Compte tenu des tailles de population et d'une surface occupée importantes, seuls des échantillonnages par site peuvent donner des informations. Quelques sites suivis ponctuellement dans l'intérieur des terres fournissent des tailles de populations ou tout du moins un nombre de chanteurs par surface prospectée.

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus* (NT - Responsabilité Mineure)

Le Loriot d'Europe n'a jamais fourni d'indice de reproduction certaine dans le département depuis les années 1980. La dernière enquête (2004-2012) n'a fourni qu'un seul indice de reproduction possible en limite est du département et pouvant correspondre à un migrateur isolé. Chaque année en effet, des chanteurs sont entendus et notés au printemps mais souvent sans suite. Seule une recherche plus ciblée dans le sud-est du département pourrait sans doute révéler des indices plus probants.

Grand Corbeau Corvus corax (EN - Responsabilité Elevée)

Le Grand Corbeau fait partie des espèces emblématiques de l'avifaune nicheuse bretonne et comme tel, fait toujours l'objet d'un suivi attentif de la part des observateurs. Comme à l'échelon régional, le littoral ne fournit plus l'essentiel des sites de reproduction, l'espèce préférant nettement les carrières intérieures. La population départementale est relativement stable sur la période considérée.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Littoral Trégor	1	1	1	1	1	
Littoral Goëlo	2	1-2	0-1	1-2	1-2	
Littoral Penthièvre/Emeraude	1	0	1	1	1	
Carrières Ouest 22	8	8	8-9	6-7	7-8	
Carrières centre 22	4-5	5	3	6-7	4-6	
Carrières est 22	0	0	0	1	0	
Total couples	16-17	15-16	13-15	16-19	14-18	Stable

Corbeau freux Corvus frugilegus (LC - Responsabilité Mineure)

Le Corbeau freux est un nicheur rare en Côtes-d'Armor où seulement 5 communes sont connues pour accueillir récemment des colonies. Les recensements de ces sites se font de manière irrégulière ce qui rend difficile l'estimation de la population départementale. Toutefois, elle doit être comprise au minimum entre 80 et 100 couples en 2018, en considérant que la colonie de Pommerit-Jaudy soit toujours stable. L'installation de nouvelles colonies doit être surveillée.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Minihy-Tréguier	?	?	?	}	}	
Pommerit-Jaudy	20-25	?	>15-20	?	?	
Kerpuns (Paimpol)	?	28	46	38	35	
Pléhédel	?	?	?		?	
Plouasne	5	?	?	?	22	
Total nids	>20-25	>28	>61-66	>38	>57	NE

Grosbec casse-noyaux Coccothraustes coccothraustes (VU - Responsabilité Elevée)

Le Grosbec casse-noyaux ne fait pas l'objet de recensements suffisamment précis pour pouvoir formuler des estimations ou tendances précises à l'échelon départemental. Compte tenu des tailles de population et d'une surface occupée importantes, seuls des échantillonnages par site peuvent donner des informations.

Bec-croisé des sapins Loxia curvirostra (VU - Responsabilité Modérée)

Le Bec-croisé des sapins fournit irrégulièrement dans le département des indices de reproduction qu'il faut toujours traiter avec précaution tant il est difficile de statuer. Des individus migrateurs sont en effet présents dans des sites très favorables durant la saison de reproduction. Une seule reproduction certaine récente a été enregistrée, à Bois Meur en 2014 (GEOCA, 2014). Il est difficile de formuler une estimation ou tendance précises à l'échelon départemental, même si l'on peut penser que la reproduction de l'espèce y reste marginale et vraisemblablement irrégulière.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula* (VU - Responsabilité Elevée)

Le Bouvreuil pivoine ne fait pas l'objet de recensements suffisamment précis pour pouvoir formuler des estimations ou tendances précises à l'échelon départemental. Compte tenu des tailles de population et d'une surface occupée importantes, seuls des échantillonnages par site peuvent donner des informations. Malgré un fort déclin, l'espèce reste encore commune, notamment dans le sud-ouest du département et sur le littoral.

Bruant des roseaux Emberiza schoeniclus (VU - Responsabilité Modérée)

Le Bruant des roseaux ne fait pas l'objet de recensements suffisamment précis pour pouvoir formuler des estimations ou tendances précises à l'échelon départemental. Compte tenu des tailles de population et d'une surface occupée importantes, seuls des échantillonnages par site peuvent donner des informations.



Grosbec casse-noyaux © Yoan Raoul



Bouvreuil pivoine © Marc Rapilliard

Bibliographie:

Berthelot P. (2019). Evolution récente de la nidification du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* en Côtes-d'Armor. *Le Fou*, 96 : 35-40.

Cadiou B. & Faurent P. (2018). Bilan du recensement des goélands nicheurs sur les toits de Lamballe (Côtes-d'Armor) et de la campagne expérimentale de stérilisation des œufs à l'aide d'un drone en 2018. Lamballe Terre et Mer, Bretagne-Vivante, Civic Drone. 13 p.

Chapon P. & Février Y. (2019). Evolution des populations de Bergeronnette flavéole en Côtes-d'Armor. *Le Fou*, 96 : 41-46.

FÉVRIER Y. & NÈGRE I. (2019). Evolution et distribution des colonies de reproduction d'Aigrette garzette en Côtes-d'Armor sur la période 2014-2018. *Le Fou*, 96 : 27-34.

GEOCA (2014). Suivi de la reproduction des Grands Cormorans sur la ZPS Trégor-Goëlo FR5310070 (Côtes-d'Armor). Année 2014. Observatoire des Oiseaux Marins et côtiers de la sous-région marine Manche-Mer du Nord.

GEOCA, Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor (2014). *Oiseaux des Côtes d'Armor : Statut, Distribution, Tendance.* Saint-Brieuc, 416 p.

GEOCA (2015). Suivi des gravelots nicheurs des hauts de plage en Côtesd'Armor. Plan Régional d'Actions Gravelot à collier interrompu en Bretagne. Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor. 35 p. GEOCA (2015). Suivi de la reproduction des sternes sur la ZPS Trégor-Goëlo FR5310070 (Côtes-d'Armor) - Observatoire des Oiseaux Marins et côtiers de la sous-région marine Manche-Mer du Nord. Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor. Communauté de Communes Paimpol-Goëlo. 33 p. + annexes

GEOCA (2016). Suivi des gravelots nicheurs des hauts de plage en Côtesd'Armor. Plan Régional d'Actions Gravelot à collier interrompu en Bretagne. Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor. 38 p.

GEOCA (2016). Suivi de la reproduction des sternes sur la ZPS Trégor-Goëlo FR5310070 (Côtes-d'Armor) - Observatoire des Oiseaux Marins et côtiers de la sous-région marine Manche-Mer du Nord. 30 p.

GEOCA (2017). Suivi de la reproduction des Grands Cormorans sur la ZPS Trégor-Goëlo FR5310070 (Côtes-d'Armor). Année 2017. Observatoire des Oiseaux Marins et côtiers de la sous-région marine Manche-Mer du Nord.

GEOCA (2017). Suivi de la reproduction des sternes sur la ZPS Trégor-Goëlo FR5310070 (Côtes-d'Armor) - Observatoire des Oiseaux Marins et côtiers de la sous-région marine Manche-Mer du Nord. 37 p.

GEOCA (2017). Suivi de la nidification du Fulmar boréal sur les falaises du Goëlo. Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor. 20 p. GEOCA (2018). Suivi de la reproduction des Grands Cormorans sur la ZPS Trégor-Goëlo FR5310070 (Côtes-d'Armor). Année 2018. Observatoire des Oiseaux Marins et côtiers de la sous-région marine Manche-Mer du Nord. 20 p + annexes.

Marion L. (2019). Recensement national des Grands Cormorans nicheurs en 2018. Rapport final. Février 2019. SESLG-Université Rennes I-CNRS-MNHN. 27 p.

QUAINTENNE G. & les Coordinateursespèce (2018). Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2015. *Ornithos*, 25-2: 57-91.

Remerciements:

Un grand merci aux nombreux observateurs bénévoles et salariés. Un merci tout particulier aux coordinateurs espèces ou impliqués dans des suivis spécifiques :

Jérémy Allain, , Patrick Behr, Gilles Bentz, Patrice Berthelot, Alain Beuget, Pascal Bourdon, Bernard Cadiou, Philippe Chapon, Erwan Cozic, Armel Deniau, Julien Houron, Yann Jacob, Guillaume Laizet, Philippe Lesné, Jacques Maout, Michel Plestan, Antoine Plévin, Eric Poulouin, Pascal Provost, Philippe Quéré, Marc Rapilliard, Anthony Sturbois.

Le travail de synthèse publié ici a été effectué dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Avifaune en Bretagne, piloté par Bretagne vivante et financé par l'Union Européenne, la DREAL Bretagne, la Région Bretagne et les Départements bretons.

